

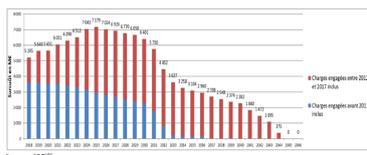
<http://pierrealainmillet.fr/Sortir-du-photovoltaique>



Sortir du photovoltaïque capitaliste pour défendre le service public de l'énergie

- Délibérations - Commission permanente -

Graphique n° 9 : prévision d'évolution des dépenses à venir au titre des engagements pris jusqu'à fin 2017 (soutien aux EnR électriques, et au biométhane injecté)



Date de mise en ligne : mardi 15 septembre 2020

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Le nouveau président Bruno Bernard a mis en place une organisation très différente du conseil de métropole. La commission permanente, désormais élue à la proportionnelle, donc représentant tous les groupes, ce qu'avait toujours refusé Gérard Collomb, joue un rôle beaucoup plus important. Son objectif est que les conseils de métropole, moins nombreux et beaucoup moins longs, organise des débats politiques publics sur les grands dossiers, alors que la commission permanente traitera la plus grande part des délibérations qui mettent en oeuvre les orientations politiques.

Cela conduit beaucoup de délibérations sur lesquelles les élus communistes ont des réactions ou commentaires à faire à être traité en commission permanente, qui n'est pas publique. Comme je n'en suis pas membre, je publierai parfois des contributions aux discussions d'une délibération qui ne sont pas des interventions... D'où cette nouvelle rubrique "Commission permanente".

Voici la première, concernant le soutien à l'association Coopawatt.

La délibération 2020-0060 présentée en commission permanente du 14 septembre propose d'accorder une subvention 80KEuros sur trois ans à l'association CoopaWatt qui

« défend la vision d'une transition énergétique portée par, avec, et pour les collectivités et les citoyens sur leurs territoires, notamment à travers des coopératives citoyennes de production d'énergie. »

La principale activité de cette association est d'aider au montage de projets photovoltaïques portés par des habitants.

Les élus communistes et républicains se sont abstenus sur cette délibération pour différentes raisons :

[-] la première est le statut de cette association, qui est adossée à une société coopérative sous forme de SARL ayant déposé une marque. Ce n'est donc pas une simple association, mais aussi un acteur économique et ce point mérite d'être éclairé. L'activité photovoltaïque est déjà largement subventionnée par le tarif d'achat obligatoire que nous retrouvons tous dans la ligne "CSPE" de nos factures d'électricité, ligne qui est la raison principale de la hausse de nos factures depuis des années. Si nous soutenons l'aide à la vie associative, y compris sur cet enjeu de l'appropriation citoyenne des défis de l'énergie, nous pensons qu'il faut rouvrir le dossier du financement des énergies renouvelables intermittentes comme le photovoltaïque.

[-] c'est la deuxième raison qui justifie notre abstention. L'association CoopaWatt comme la société CoopaWatt font la promotion du photovoltaïque sans évoquer les deux défis auxquels cette énergie est confrontée, l'impact économique de son financement par la CSPE et l'impact de son intermittence sur l'équilibre global du réseau électrique.

L'impact économique du financement du photovoltaïque par la CSPE

Le modèle économique du photovoltaïque choisi depuis 10 ans et mis en oeuvre dans la loi de transition énergétique et pour une croissance verte (LTECV) est clairement inspiré du modèle européen de la "concurrence libre et non faussée". Tout le monde a déjà vu une publicité du genre "votre toit vous enrichit" qui laisse croire à un miracle économique pour masquer une réalité plus sordide. Le système d'achat contraint de l'électricité photovoltaïque est un énorme transfert vers les propriétaires de toiture dont les travaux sont défiscalisés, parfois subventionnés, pour mettre en place des installations dont le chiffre d'affaire est garanti pour 20 ans, et un moyen pour les opérateurs

privés de remettre en cause le service public... Et comme le marché capitaliste organise la spéculation sur le prix de l'électricité jusqu'à inventer des "prix négatifs", on se retrouve devant cette aberration que des propriétaires touchent des revenus de leur toit photovoltaïque au même moment ou d'autres producteurs doivent payer pour vendre leur électricité ! Évidemment, personne ou presque ne connaît ces mécanismes, mais pour les communistes, ce sont eux qui expliquent au fonds l'échec de la LTECV. Car la France a investi des dizaines de milliards dans les énergies renouvelables intermittentes pour un bilan terrible ; ses émissions de carbone étaient reparties à la hausse avant que la crise sanitaire ne mette l'économie à l'arrêt. Il n'est donc plus possible de continuer comme avant. Il faut faire un vrai bilan du développement des énergies renouvelables à la sauce capitaliste européenne et il faut réinventer un autre modèle.

Dans son ambition citoyenne, l'association Coopwatt devrait donner aussi des informations sur les critiques du modèle photovoltaïque actuel. Pour notre part, quelques exemples du débat public nécessaire :

Nous pensons qu'il faut cesser de subventionner des installations d'énergies renouvelables dont la rentabilité est garantie alors qu'elles sont dégagées de toute obligation de service public. Évidemment, quand il n'y a pas de soleil, personne ne leur demande de produire alors que les citoyens consomment. Et quand il y a trop de production parce que les usagers consomment peu, elles restent prioritaires sur le réseau ! C'est une aberration du point de vue du service public.

Nous pensons qu'il faut désormais consacrer tous nos efforts à la réduction des combustibles fossiles. La priorité n'est donc pas du tout l'électricité, mais le chauffage et les transports. Il faut continuer à développer la biomasse, mais elle ne pourra pas remplacer massivement le gaz. Nous pensons donc qu'il faut relancer le chauffage électrique dans les bâtiments performant en isolation. Il faut aussi un plan d'urgence pour les transports collectifs électriques, mettre les camions sur le fret ferroviaire, réduire la voiture urbaine au profit des transports collectifs et des modes actifs. La question de la voiture électrique est complexe. Elle est pertinente pour des véhicules qui roulent beaucoup (taxis), mais pas pour l'usage le plus répandu des trajets urbains.

Nous pensons aussi que les projets photovoltaïques en autoconsommation devraient être privilégiés. En effet, ils ne reposent plus sur la vente de l'électricité, mais sur sa consommation locale, ce qui représente en fait une forme d'économie d'énergie électrique consommée sur le réseau. La difficulté par contre est que bien entendu, on ne consomme pas forcément son électricité au moment où on pourrait la produire avec du solaire... Cela confirme une réalité majeure. L'énergie ne peut pas être un système local, nous avons besoin des échanges et donc du réseau électrique ! Cela conduit à poser la question du stockage.

L'impact de l'intermittence du photovoltaïque

Toutes les énergies électriques renouvelables développées depuis des années sont intermittentes. photovoltaïque, éolien... L'Allemagne qui a investi 200 milliards dans ces énergies continuent à produire une électricité fortement carbonée à base de charbon et de fuel, tout simplement parce que le "taux de charge" de ces installations renouvelables reste de l'ordre de 20%... Elles ne produisent que 20 à 30% du temps, parfois jusqu'à 50% pour l'éolien en mer baltique, mais c'est une exception. Les promoteurs de ces énergies expliquaient que le "foisonnement" des milliers sites de production allaient compenser ce taux de charge, en espérant que s'il n'y a pas de soleil, il y aura du vent. Nous avons désormais de nombreuses données détaillées qui confirment que ce n'est pas le cas. Donc, quelque soit la quantité d'installations solaires ou éoliennes, il faudra un complément pour assurer la continuité du service public. Cela explique pourquoi l'Allemagne vient d'ouvrir une centrale électrique à charbon !

La seule solution pour compenser ce facteur de charge serait de pouvoir stocker l'électricité. On sait le faire en pompant de l'eau, et on le fait dans toutes les installations hydroélectriques existantes, et sans doute pourrait-on réfléchir à quelques nouvelles installations, notamment liées à la gestion des grands bassins hydrauliques ayant

connue des inondations majeures ces dernières années, comme la Seine. Mais cela ne pourra jamais stocker la puissance installée en ENR !

Personne ne peut raisonnablement proposer de stocker de telles quantités d'énergie dans des batteries, très polluantes, même si malheureusement beaucoup de gens y travaillent.

Il faut poursuivre les recherches sur l'hydrogène comme vecteur d'énergie. On peut produire de l'hydrogène avec de l'eau et de l'électricité, et ce serait un moyen très propre, mais il reste pour l'instant très coûteux et un système de stockage hydrogène n'est pertinent aujourd'hui que pour des sites isolés. Les élus communistes avaient par contre proposé d'en faire un des objectifs du grand projet photovoltaïque de la vallée de la chimie en partenariat avec Air Liquide.

Voilà tout ce qui devrait être dans le programme d'une convention avec cette association coopaWatt si ses animateurs le souhaitait évidemment. En tout cas, sans affirmer la nécessité de sortir du marché spéculatif de l'électricité et sans intégrer la question du stockage, nous pensons que l'action de cette association enferme les citoyens dans un piège, une impasse.

Quelques conclusions pour remettre en cause le modèle actuel de la LTECV

Il faut revenir au service public, un grand service public de l'énergie reposant sur la renationalisation complète d'EDF et d'Engie, avec des objectifs forts de baisse des émissions carbonées du secteur de l'énergie, donc une réduction rapide des consommations de fuel et gaz.

Il faut inventer un mix énergétique garantissant la réponse aux besoins et la réduction de l'impact environnemental, l'indépendance nationale et l'efficacité économique... Il faut donc remettre en cause les objectifs actuels de la LTECV, reconnaître la place nécessaire du nucléaire, développer un nouveau modèle d'énergies électriques renouvelables fortement couplés à des solutions de stockage, donc investir sur la filière hydrogène, développer des investissements publics en photovoltaïque et éolien stockés qui ne seront pas rentables avant longtemps, cesser de subventionner les renouvelables intermittentes.

Il faut investir massivement dans la recherche car c'est peut-être ce que nous ne connaissons pas encore qui sera la clé du système énergétique de 2050 ! autant sur les solutions de production (fusion) que de distribution et stockage ou de réduction de consommation notamment des systèmes électroniques.

Il faut inventer un nouveau fonctionnement démocratique du service public, associant la péréquation nationale et la solidarité, à la transparence et l'initiative locale. Il faut des comités citoyens adossés aux collectivités pour la transparence des réseaux et des installations de production, qu'elles soient publics ou privées.